

<http://lipietz.net/Conflit-israelo-palestinien>

Résolution votée

# Conflit israélo-palestinien

- Député européen (Verts, France) - Grandes batailles -



Date de mise en ligne : mercredi 10 avril 2002

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

**Le PE vote une [résolution](#) qui " marque un tournant dans les relations entre l'Union européenne et Israël ".**

Manifestement outragés par le refus du gouvernement Sharon de recevoir les émissaires européens au plus haut niveau, et choqués par les violations atroces du droit humanitaire international par Tsahal, les groupes du PE avaient rédigé la veille une résolution de compromis incluant la droite (PPE). Ce texte reprenait sur le fond les positions européennes et ONUsiennes (retrait des territoires, création de l'État Palestinien), condamnait et l'invasion israélienne et les attentats contre les civils, appelait à la mise en place d'une force d'interposition onusienne et à l'embargo sur les armes et soutenait le camp de la paix israélo-palestinien. Il appelait le Conseil et la Commission à " envisager tous les moyens de pression à leur disposition, notamment la suspension de l'accord de coopération avec Israël ".

Une majorité du groupe Vert souhaitait durcir la résolution par un amendement appelant clairement à la suspension. Le président Daniel Cohn-Bendit faisait valoir que le but était d'arriver à une formulation unanime sur cette formulation déjà suffisante, et que le refus d'un tel amendement par le PE serait interprété comme " *le PE refuse la suspension de l'accord* ". J'ai suivi cette argumentation, mais le député Ecolo Pierre Jonkher, appuyé par la secrétaire du groupe Vula, a proposé un vote de disjonction astucieux visant simplement à sauter le membre de phrase " *envisager tous les moyens de pression à leur disposition notamment* " : ni son rejet , ni son acceptation ne changeant substantiellement la portée du texte. Le groupe Vert (moi compris) s'est rallié à cette proposition, et par ailleurs a déposé un autre amendement spécifiant le soutien aux objecteurs de conscience de Tsahal.

À l'issu des réunions de groupe il apparaissait que les socialistes, les communistes et les libéraux acceptaient le texte de compromis tel quel. Mais le vice-président espagnol du PPE m'annonçait que, par 28 voix contre 38, son groupe, désavouant son négociateur le Général Morillon, rejetait le texte de compromis. Essentiellement , la droite allemande (par remords de la Shoah) et la droite anglaise (par suivisme vis-à-vis des États-Unis) y étaient opposées. " Vous pouvez vous sentir libre de durcir légèrement le texte, une partie du PPE le votera ", me précisa-t-il.

En effet, le lendemain, la plénière adoptait les deux amendements verts (mis en exergue dans le [texte final](#)), puis votait avec une confortable majorité la résolution ainsi amendée (269 voix pour, 208 contre et 22 abstentions).

La division du PPE avait permis sans doute l'amendement du texte durci. Par ailleurs, le matin même, les députés avaient été inondés de fax de divers lobbies d'associations juives reprochant déjà le texte non-amendé et le considérant déjà comme signifiant la suspension de la coopération technique.

Dans le débat, la députée Verte française, retour d'Israël où elle était parvenue à s'infiltrer dans Bethléem et Ramallah, avait pu livrer un témoignage émouvant.

Parallèlement, les 4 fédérations continentales des Verts mondiaux adoptaient une [déclaration](#) similaire.